

Naissance du Forum mondial HERACLES – Hautes Études et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur

Des centres de langues au sein de l'*Alma Mater*

Les centres de langues de l'enseignement supérieur constituent désormais des composantes incontournables au sein de l'*Alma Mater*. Leur ancrage dans le paysage universitaire ne date pas d'hier. D'aucuns sont déjà cinquantenaires, comme le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté à Besançon ou encore le Centre universitaire d'études françaises de l'Université de Stendhal à Grenoble, pour ne citer que deux exemples français. Cette réalité académique est également à l'œuvre dans de nombreux pays de l'espace universitaire francophone, et même au-delà. Nous citerons volontiers le RECFLEA (Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique), qui fédère les centres universitaires de langues du Bénin, du Nigéria, du Togo et du Ghana pour l'apprentissage du français à l'intention des étudiants des pays non francophones de la sous-région, mais également pour l'apprentissage des langues locales (www.recflea.net). Il en va de même des universités du Québec, de la Belgique et de la Suisse, où l'enseignement du FLE se conjugue avec celui d'autres langues vivantes, à l'intention des étudiants non spécialistes mais aussi du grand public.

Des groupements professionnels qui se structurent et interagissent

C'est le cas des quelque 40 CEIL (Centres pour l'enseignement intensif des langues) au sein des universités algériennes, fédérés en 2007 à l'initiative de l'ambassade de France en Algérie et du ministère algérien de l'Enseignement supérieur, ainsi que des 47 centres du REDMEXCELIES, le Réseau des centres de langues des universités mexicaines (www.cele.unam.mx/redmexcelies). Ce dernier a été créé en 2008 ; il est basé sur le modèle de l'ADCUEFE (Association des centres universitaires d'études françaises pour étudiants étrangers), groupement professionnel français pionnier en la matière qui fêtera son 40e anniversaire l'année prochaine. L'ADCUEFE gère 34 centres au sein d'un réseau national baptisé Campus-fle (www.campus-fle.fr). Tous ces groupements interagissent désormais en jumelant leurs centres. C'est par exemple le cas des CEIL et des centres de l'ADCUEFE qui, depuis 2007, sont associés dans le cadre d'un programme de mobilité pour la formation des directeurs.

Une ouverture aux étudiants non spécialistes et au grand public

Ces centres universitaires apparaissent de plus en plus comme complémentaires de l'activité de formation initiale dispensée par les départements d'études françaises et de langues étrangères. En effet, il faut répondre à une demande croissante sur le plan de la coopération universitaire (mobilité étudiante et enseignante), mais aussi sur les plans social (migration, intégration) et professionnel, conséquence directe de la mondialisation et de l'accélération des échanges engendrant le besoin d'apprendre des langues dans un but professionnel.

La recherche, garante de la qualité des enseignements

Les effectifs de ces centres, en constante progression, témoignent de la vitalité éducative qui nous propulse dans un univers unissant l'enseignement et la recherche. C'est là toute la différence avec d'autres entités, qui ne relèvent pas du supérieur. Les centres universitaires de langues, véritables

laboratoires d'expérimentation linguistique pour l'enseignement-apprentissage, ne contribuent pas peu à promouvoir la réflexion dans les domaines riches et féconds des sciences du langage, et plus particulièrement de la didactique des langues et des cultures. La recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche-action trouvent ici leur pleine réalisation épistémologique en même temps que leur légitimité : elles peuvent répondre à des besoins professionnels. De nombreux établissements s'inscrivent dans une démarche qualité : ils recherchent l'obtention d'un label garantissant un haut niveau de prestation à leurs publics, comme c'est le cas en France avec le label « Qualité français langue étrangère », mis en place par la commission interministérielle de la labellisation (ministères des Affaires étrangères et européennes, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication).

La déclaration de Québec

À l'initiative de l'AUF, et plus particulièrement de son programme Langue française, diversité culturelle et linguistique, est née l'idée de fédérer l'ensemble des groupements professionnels de centres universitaires de langues au sein d'un Forum mondial pour mettre en place de véritables synergies, aussi bien sur le plan institutionnel que sur les plans scientifique et professionnel. La nécessité de créer ce vaste réseau au service de la diversité culturelle et du plurilinguisme s'est vivement fait ressentir au moment d'optimiser le fonctionnement et les missions de ces centres universitaires. Dans cette perspective, les représentants des groupements professionnels de l'Afrique de l'Ouest, de l'Algérie, de la France et du Mexique se sont réunis le 21 juillet 2008 à Québec, pour le Congrès mondial de la FIPF. Cette réunion s'est tenue sous le haut patronage des institutions et des personnalités suivantes : Messieurs Bernard Cerquiglini, recteur de l'AUF, Dario Pagel, président de la FIPF, Soungalo Ouedraogo, directeur de l'éducation et de la formation à l'OIF, Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France, Jean-Paul Rebaud, sous-directeur du français au MAEE, et Madame Dolorès Alvarez, directrice de la promotion et de l'enseignement des langues à l'Union latine. Afin de donner un cadre formel à leurs échanges, de les pérenniser et de les promouvoir, les représentants des centres universitaires et leurs partenaires ont décidé de fonder une association nommée Forum mondial HERACLES : Hautes Études et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur. Nous reproduisons ici de larges extraits des principes de *La déclaration de Québec* (loi 1901), qui est la fondation de cette association.

Cette déclaration souligne que, dans le cadre de la Francophonie, ouverte sur les espaces linguistiques des autres grandes langues internationales et sur les langues en général, on doit considérer :

- l'enseignement des langues comme un vecteur fondamental d'accès à la connaissance des cultures du monde et à la formation des citoyens ;
- la nécessité de promouvoir la Francophonie et le plurilinguisme ;
- le développement de la mobilité étudiante internationale et le besoin de formation linguistique ;
- le développement, au sein des établissements universitaires, de structures répondant aux besoins d'apprentissage en langues (centres, services communs, instituts, etc.) des spécialistes et des non-spécialistes étudiants et non étudiants ;
- la nécessité de travailler en réseau pour mutualiser les expériences sur les plans national et international.

Le Forum se donne pour mission de :

- fédérer, à l'échelle internationale, l'ensemble des centres universitaires pour l'enseignement des langues ainsi que leurs groupements professionnels ;
- confronter l'exercice des différentes pratiques à l'œuvre dans les domaines de la didactique des langues et de l'ingénierie de la formation (articulation curriculaire, contenus des enseignements, techniques et moyens d'apprentissage, processus d'évaluation, de certification et de validation des

acquis, etc.) ;

- échanger des expériences professionnelles (statut des centres, statut des personnels, gestion des dispositifs, place et rôle au sein de l'université, rapports avec les autorités, les collectivités territoriales, le tissu économique, les ministères, les partenaires institutionnels, etc.) et des stratégies de développement (communication, marketing des cours, réponse à des appels d'offre, mobilité, etc.) ;
- développer des axes de recherche communs (recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche-action) permettant l'amélioration et l'adaptation constante des formations pour les nouveaux publics (organisation de séminaires, de colloques internationaux et de publications scientifiques), ainsi que l'intégration des enseignants à des réseaux de chercheurs ;
- réaliser des missions en ingénierie de la formation (sciences du langage, didactique des langues et des cultures) et en expertise des dispositifs éducatifs liés à l'enseignement des langues (démarche qualité, préparation à des audits pour l'obtention d'une labellisation, missions de conseil pour optimiser des dispositifs d'apprentissage, etc.) en offrant à ses membres experts en la matière un portefeuille de compétences qui répondent à leurs attentes ;
- mutualiser les ressources didactiques (publications, supports et outils pédagogiques, banques de données documentaires, etc.) ;
- favoriser la mobilité des directeurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants dans le cadre de missions d'expertise, de conseil, d'audit et de formation de formateurs ;

/ SERGE BORG

**PRÉSIDENT DU FORUM MONDIAL HERACLES - HAUTES ÉTUDES ET RECHERCHES
POUR LES APPRENTISSAGES DANS LES CENTRES DE LANGUES DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**